

**Déclaration de Kuching sur l'engagement de l'ICOMOS pour la
sauvegarde du patrimoine vivant :
*Respect, Valorisation, Acceptation, Partenariat***

Adoptée à Kuching, Malaisie, le 22 octobre 2026

La 22e Assemblée générale du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), tenue à Kuching, en Malaisie, du 19 au 23 octobre 2026, a réuni une communauté diversifiée de participants représentant de nombreux pays du monde entier.

La présente Déclaration réaffirme l'engagement de l'ICOMOS en faveur de la sauvegarde du patrimoine vivant lors de catastrophes et de conflits, en respectant la diversité, en renforçant la compréhension, en acceptant le progrès et en favorisant les partenariats afin d'assurer la durabilité, la consolidation de la paix et l'avantage mutuel.

Préambule

Reconnaissant que le patrimoine culturel est de plus en plus vulnérable aux impacts des catastrophes et des conflits dans le monde entier, et que les objets, structures et paysages patrimoniaux d'importance locale, nationale ou globale sont de plus en plus exposés à des risques. De tels événements dommageables ne peuvent pas toujours être empêchés ; toutefois, leurs impacts peuvent être anticipés et atténués.

Reconnaissant les principaux défis et priorités recensés dans les Plans scientifiques triennaux de l'ICOMOS, « Patrimoine culturel et action climatique » (PST 2021-2024) et « Patrimoine résilient aux catastrophes et aux conflits : préparation, réponse et rétablissement » (PST 2024-2027), et à la lumière de la déclaration d'urgence climatique et écologique de l'ICOMOS en 2020, nous voulons renforcer la résilience du patrimoine culturel en consolidant les mécanismes d'intervention d'urgence, le suivi des crises, la gestion des risques et les stratégies de préparation, ainsi qu'en élaborant et en appliquant des protocoles de bonnes pratiques.

Nous, participants au Symposium scientifique de l'ICOMOS 2026, réunis à Kuching, Sarawak, autour du thème général « Patrimoine vivant : Respect, Valorisation, Acceptation, Partenariat », reconnaissons que le patrimoine n'est ni statique ni isolé. Il constitue un continuum vivant de valeurs tangibles et intangibles, de connaissances, de pratiques, de paysages, d'écosystèmes, de mémoires et d'identités, perpétué par les liens entre les personnes, les lieux, la nature et les générations.

Face aux défis posés par le changement climatique, les catastrophes, les conflits, les déplacements de populations, l'urbanisation accélérée, le tourisme, les avancées technologiques et les transformations sociales, nous réaffirmons notre engagement en faveur des principes suivants :

1. Respecter la diversité, l'identité et les droits

Nous réaffirmons que le respect constitue le fondement de la conservation du patrimoine. Reconnaissant la diversité des cultures, des valeurs, des identités, des croyances et des traditions, nous nous engageons à sauvegarder le patrimoine matériel comme immatériel au moyen d'approches éthiques, inclusives et fondées sur les droits. Nous reconnaissons les peuples autochtones, les communautés locales et les détenteurs de savoirs traditionnels dans la gestion du patrimoine.

Le respect exige également de reconnaître que le patrimoine peut représenter une diversité de mémoires et de récits partagés, parfois contestés. Cette pluralité devrait être intégrée par le dialogue, la compréhension mutuelle et la sensibilité envers les communautés pour lesquelles ce patrimoine revêt une signification.

2. Renforcer les connaissances, l'innovation et la résilience

Nous nous engageons à renforcer la conservation du patrimoine par la recherche, l'éducation, l'innovation, les technologies émergentes et la collaboration interdisciplinaire. Nous encourageons l'intégration des savoirs et pratiques traditionnels aux méthodes scientifiques afin d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, ainsi que le renforcement de la réponse et du rétablissement, et à la résilience à long terme du patrimoine vivant face aux catastrophes, aux conflits et aux transformations rapides.

3. Accepter le changement tout en préservant la continuité

Nous reconnaissons que le patrimoine vivant est dynamique et s'adapte continuellement aux changements environnementaux, culturels, économiques et sociaux. Nous accueillons la pluralité des récits, les histoires partagées, la diversité culturelle et les approches inclusives qui favorisent le rétablissement et la réconciliation du patrimoine vivant, sa réutilisation adaptative et sa continuité, tout en préservant son authenticité et sa signification culturelle.

4. Reconnaître les savoirs traditionnels, autochtones et locaux

Nous affirmons l'importance des savoirs, compétences, savoir-faire artisanaux et pratiques culturelles traditionnels, autochtones et locaux en tant que sources vivantes de résilience et d'innovation. Ces savoirs et ces pratiques doivent être transmis par l'apprentissage intergénérationnel et intégrés à la conservation, à la réduction des risques de catastrophe et à l'action climatique, dans le respect de la propriété et des droits des communautés.

5. Établir des partenariats et des collaborations équitables

Nous plaçons en faveur de partenariats et de collaborations significatifs et équitables entre les communautés, les peuples autochtones, les gouvernements, les professionnels du patrimoine, le monde universitaire, la société civile et le secteur privé. Ces partenariats doivent reposer sur la confiance, l'éthique, la responsabilité partagée, une communication transparente, la participation et, le cas échéant, le consentement libre, préalable et éclairé.

6. Renforcer l'éducation, la communication et l'interprétation

Reconnaissant l'interdépendance du patrimoine culturel et naturel, ainsi que des valeurs matérielles et immatérielles qu'ils représentent, nous appelons à améliorer l'éducation et la formation, une communication porteuse de sens ainsi qu'une interprétation et une présentation inclusives du patrimoine. Cette interprétation doit amplifier la voix des communautés patrimoniales, reconnaître les histoires partagées et contestées, promouvoir la compréhension culturelle et contribuer à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale.

7. Donner aux communautés les moyens d'agir en tant que gardiennes et premières intervenantes

Nous reconnaissons les droits des peuples autochtones, ainsi que les communautés et les acteurs locaux comme des gardiens actifs du patrimoine et comme les premiers intervenants lors des situations d'urgence touchant le patrimoine. Leur leadership, leurs priorités et leurs savoirs ancrés dans les réalités locales doivent être reconnus et promus dans les politiques et les systèmes de gestion du patrimoine grâce à une participation significative, au renforcement des capacités, à une prise de décision équitable et au respect des droits culturels. Cela revêt une importance particulière dans les contextes touchés par les catastrophes et les conflits.

8. Faire progresser l'action climatique et la résilience face aux catastrophes

Nous nous engageons à renforcer la résilience du patrimoine par la préparation, la réponse et le rétablissement. Le patrimoine culturel et les communautés patrimoniales doivent jouer un rôle à part entière dans l'action climatique, la gestion des risques de catastrophe et la réponse aux conflits. Les solutions fondées sur le patrimoine et les savoirs traditionnels peuvent contribuer de manière significative à une adaptation durable et à la résilience.

9. Favoriser l'échange de connaissances

Nous encourageons une approche qui reconnaît les interconnexions entre le matériel et l'immatériel, ainsi qu'entre le patrimoine culturel et naturel, en dépassant la vision de monuments isolés et les frontières disciplinaires. Le patrimoine partagé, les itinéraires culturels et les expressions culturelles communes peuvent favoriser la compréhension mutuelle et mettre en évidence les liens qui nous unissent tous.

10. Inspirer les générations futures

Nous réaffirmons l'importance de reconnaître et autonomiser les professionnels émergents, les éducateurs, les chercheurs et les praticiens de la culture, ceux-ci étant des partenaires indispensables pour façonner l'avenir du patrimoine vivant. Nous encourageons une pratique éthique, la créativité, l'innovation, le dialogue intergénérationnel ainsi que la transmission des connaissances et du sens, afin de permettre aux générations futures de comprendre, de pérenniser et de transmettre le patrimoine vivant avec un profond respect et un sens de la responsabilité mondiale.

UN ENGAGEMENT COMMUN

Par ces engagements, nous affirmons le patrimoine culturel comme un moteur essentiel de la paix mondiale, de la résilience climatique, de la durabilité et du bien-être humain.

Nous affirmons que le patrimoine vivant est dynamique ; il exige davantage que sa seule préservation — il requiert la construction active de relations, une participation approfondie, un apprentissage continu et une action déterminée.

Notre cadre relie les principes à la pratique : le Respect établit le fondement éthique ; la Valorisation stimule les connaissances et l'innovation ; l'Acceptation permet une adaptation responsable au changement ; et le Partenariat transforme les valeurs partagées en action collective.

Nous nous engageons à sauvegarder le patrimoine vivant comme une source inébranlable d'identité, de dignité et de compréhension mutuelle pour les générations présentes et futures.

La Déclaration de Kuching a été rédigée par :

- Dr. Teresa Patricio, President ICOMOS
- Kerime Danis, President ICOMOS Advisory Committee
- Ar. Dr. Goh Ai Tee, Convenor ICOMOS Scientific Symposium 2026
- Dr. Shaiful Idzwan Shahidan, Chair "Respect" sub-theme ICOMOS Scientific Symposium 2-26
- Dr. Tan Chin Ling, Chair "Enhance" sub-theme ICOMOS Scientific Symposium 2026
- LAr. Dr. Rohayah Che Amat, Chair "Accept" sub-theme ICOMOS Scientific Symposium 2026
- Dr. Indera Syahrul Mat Radzuan. Chair "Partnership" sub-theme ICOMOS Scientific Symposium

APPEL À L'ACTION

Au nom des communautés du monde entier que nous servons, l'ICOMOS adresse la présente Déclaration aux Nations Unies, à l'UNESCO, aux organismes internationaux, à tous les niveaux de gouvernement, aux institutions de recherche, aux organisations non gouvernementales et aux gardiens locaux du patrimoine. Nous appelons toutes les parties prenantes à s'engager, à investir et à mettre en œuvre les impératifs suivants :

- **Transformer les connaissances en pratique** : élaborer et mettre en œuvre des recherches agiles, des politiques publiques et des outils pratiques qui répondent aux réalités vécues et aux contextes socio-économiques du patrimoine vivant.
- **Renforcer le leadership des communautés** : intégrer formellement les peuples autochtones, les communautés locales, les jeunes et les gardiens du patrimoine aux processus institutionnels de prise de décision, de préparation aux catastrophes et de rétablissement après les crises.
- **Décentraliser le partage des connaissances** : mobiliser les échanges interrégionaux et interdisciplinaires — en intégrant systématiquement les systèmes de savoirs traditionnels et autochtones aux côtés de la recherche scientifique afin de favoriser la résilience et l'innovation.
- **Renforcer les capacités en situation de crise** : doter les professionnels du patrimoine, les institutions et les communautés des financements, des formations et des infrastructures de communication nécessaires pour absorber les impacts du changement climatique, des catastrophes et des conflits armés, y répondre et s'en relever.
- **Garantir la responsabilité et le partenariat** : établir des actions transparentes et collaboratives, régies par des critères de référence clairs pouvant être suivis, déployés à plus grande échelle et partagés systématiquement dans l'ensemble du réseau mondial de l'ICOMOS.

Nous invitons tous les participants et partenaires du monde entier à ratifier la Déclaration de Kuching, transformant ainsi ce texte en un engagement contraignant visant à sauvegarder le patrimoine vivant au service de la consolidation de la paix, par le dialogue, l'apprentissage, la collaboration et l'action universelle.

Veillons à ce que le patrimoine vivant demeure porteur de sens, résilient et vivant.

Construisons :

Par le Respect — une conservation porteuse de sens et inclusive

Par la Valorisation — des connaissances avancées, l'innovation et une résilience absolue

Par l'Acceptation — une adaptation responsable et la continuité en période de crise

Par le Partenariat — la transformation des valeurs partagées en action collective immédiate

Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, engagée en faveur de la conservation, de la protection, de l'utilisation et de la mise en valeur du patrimoine culturel mondial. Forte de plus de 12 000 membres, de 115 comités nationaux, de 31 comités scientifiques internationaux et de plusieurs groupes de travail, l'ICOMOS a élaboré un cadre philosophique, doctrinal et de gestion solide pour la conservation durable du patrimoine à travers le monde. En tant qu'organisation consultative officielle auprès du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS évalue les propositions d'inscription et formule des avis sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.